

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES "ESSOR DU RHIN"  
A FESSENHEIM  
SEANCE DU 14 janvier 2008**

Les membres du Conseil communautaire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de communes « Essor du Rhin » à Fessenheim, le 14 janvier 2008 à 20 heures sous la présidence de M. André ONIMUS pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 17 décembre 2007
2. Informations et communications :
  - 2.1. Salon de l'Artisanat et des Métiers – compte rendu des démarches
3. Pépinières d'entreprises – validation des V.R.D.
4. Zone Industrielle Koechlin – choix du maître d'oeuvre
5. Bilan culturel 2007 – ECS
6. Piscine municipale de Fessenheim
7. Personnel
8. Travaux communaux :
  - 8.1. BALGAU : Restructuration école élémentaire et création d'un périscolaire : avenants
  - 8.2. MUNCHHOUSE : Viabilisation de terrain communal
  - 8.3. RUSTENHART : rue de Colmar – attribution marché travaux
  - 8.4. ROGGENHOUSE : Voirie RD 50 – 5<sup>ème</sup> tranche – avenant au marché
9. Prochaine réunion du Bureau et du Conseil communautaire
10. Divers

Membres présents : MM. Etienne SIGRIST – François SAUVAGEOT – Jean KINDBEITER et Pierre ENGASSER Vice présidents – MM. Eric MICHELAT et Pierre HEGY Assesseurs – MM. Jean-Marc LOEWERT – François BERINGER – Bernard BRUN – François WASSMER – Pierre RENTZ – François GUTLEBEN – Alexandre GRABER – Henri MASSON – Thierry SCHELCHER et Raymond KUHN

M. Alain FOECHTERLE est décédé le 10 janvier 2008.

Membres excusés : Mme Marie-Thérèse GANTNER et M. Patrice WALTISPERGER Vice président

Procurations : M. Patrice WALTISPERGER à M. François BERINGER  
Mme Marie-Thérèse GANTNER à M. Alexandre GRABER

Excusés par ailleurs : néant

D'entrée, M. le Président ONIMUS demande à l'Assemblée de se lever en hommage de M. Alain FOECHTERLE, notre ami, disparu tragiquement le 10 janvier dernier alors qu'il était en Mairie prêt à présider la cérémonie des Vœux du Nouvel An. Il était le plus ancien délégué de la Commune de Fessenheim depuis le 4 mai 1977, soit près de 31 ans au sein de l'Essor du Rhin. Les membres du Conseil communautaire garderont un souvenir ému de M. Alain FOECHTERLE.

Puis, il fait observer une minute de silence en son honneur et à sa mémoire.

Il poursuit en précisant que le point 6 de l'ordre du jour ne sera pas traité tout en proposant de reporter ce point relatif à la piscine à une séance après les élections municipales de mars prochain.

Ensuite, il fait part des absences excusées et des procurations, suivie de la lecture de l'ordre du jour.

Enfin, sans transition, il est passé au point un de l'ordre du jour.

## **1. Approbation du procès verbal des délibérations du Conseil du 17 décembre 2007**

M. Le Président invite le Conseil communautaire à approuver le compte rendu de ses dernières délibérations du 17 décembre 2007. Il portait sur onze points dont un divers.

**Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de sa dernière réunion.**

## **2. Informations et communications**

### **2.1 Salon de l'Artisanat et des Métiers – compte rendu des démarches**

M. Eric MICHELAT, Président de l'Association des commerçants artisans de l'essor de la Hardt rend compte au Conseil de la situation et de l'avancée de ce dossier.

Une réunion du Comité de Pilotage vient d'avoir lieu le 10 janvier dernier. A ce jour, une bonne quarantaine d'entreprises ont déjà répondu favorablement pour tenir un stand à la prochaine exposition à Rumersheim-le-Haut. Trois grandes entreprises du secteur ont également été contactées : EDF – RHODIA et PEUGEOT ainsi que la Base Aérienne 132.

**Le Conseil en prend acte.**

## **3. Pépinière d'entreprises – Validation des V.R.D**

### **3.1. Validation VRD :**

M. le Président commente ce point.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec le maître d'œuvre, la D.D.A.F du Haut Rhin en présence d'EDF, de l'U.E.M. de Neuf-Brisach, de la commune de Fessenheim, le SIAEP de Balgau – Fessenheim et Nambshheim, afin de mettre au point le programme des travaux à prévoir : eau, assainissement, électricité, téléphone. Il s'agit également par ailleurs de connaître le choix d'EDF pour les différents raccordements éventuellement envisagés pour l'eau, l'assainissement...En fonction de ces choix, le devis descriptif et estimatif pour la réalisation des travaux a été arrêté. Ils comprennent :

La pose d'une canalisation d'eau potable de  $\Theta$  150 sur 250 ml avec un regard sur propriété CCER (limite). Coût estimatif : 56 130,00 € HT

La pose d'une canalisation d'eaux usées de  $\Theta$  200 sur 240 ml avec un regard en limite de propriété – Coût estimatif : 70 790,00 € HT

Coût estimatif global, honoraires et autres frais inclus: 140 000 € HT – 167 440 € TTC.

Le raccordement électrique (ticket de raccordement) à partir du poste de transformation jusqu'au bâtiment avec restitution à l'UEM (lot VRD des marchés) – Coût estimatif : 3 956,51 € TTC. S'y rajoutent la fourniture et la pose des fourreaux pour France Télécom, l'éclairage public et la fibre optique – coût estimatif : 13 100 € HT (400 ml x 30€/ml + 3 chambres). Soit un total de 16 408,12 € HT- 19 624,11 € TTC

Coût global des VRD : 187 064,11 € TTC (156 408,12€ HT)

Le Conseil, après en avoir délibéré :

1. Autorise la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de raccordement électrique et d'eau potable confiée par la Commune de Fessenheim, respectivement le syndicat d'eau de Balgau, Fessenheim, Nambshheim à notre groupement de communes.

2. Valide le descriptif – estimatif des travaux de VRD.
3. Confirme le plan de financement arrêté par délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2007, à savoir 4 034 108 € TTC, coût des VRD inclus.
4. Autorise M. le Président à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier, y compris la convention de remise du réseau entre le poste de transformateur et le bâtiment de la pépinière avec l'Usine électrique municipale de Neuf-Brisach.

### **3.2. Désignation du Bureau d'études pour le S.P.S. :**

Trois offres nous sont parvenues. C'est le Bureau APAVE qu'il est proposé de retenir pour un montant de 880 € HT.

**Le Conseil, après en avoir délibéré autorise la signature pour la commande de cette prestation.**

### **4. Zone Industrielle Koechlin – Choix du Maître d'œuvre**

M. le Président commente ce point de l'ordre du jour.

Par délibération du 17 décembre 2007, le Conseil avait validé le projet de viabilisation de deux tranches dans la ZIK pour un montant estimé de 984 000 € HT – 1 176 864 € TTC. Le plan de financement de principe avait été arrêté pour une inscription au budget primitif 2008 à l'article 23136 et l'autorisation de lancer les avis d'appel public à la concurrence pour la maîtrise d'œuvre (marché adapté) ainsi que pour les travaux (appel d'offres ouvert) avait été donnée.

Les offres de prix pour la maîtrise d'œuvre (onze offres déposées sur dix huit dossiers demandés) ont donné le résultat suivant :

Classé premier : M. Gérald CONUS 4, rue du Reichenberg à Colmar avec une note pondérée de 8/10 pour un prix de 22 836,00 € HT – 27 311,86 € TTC.

**Le Conseil, après en avoir délibéré, valide la retenue de cette offre par le pouvoir adjudicataire et autorise M. le Président à signer le marché à intervenir.**

### **5. Bilan Culturel 2007 – ECS :**

Mme Liliane Ancel Présidente d'ECS et M. Jean Kindbeiter, Vice Président commentent respectivement les bilans de l'ECS et de la Communauté de communes «Essor du Rhin» de l'année passée dont les résultats sont les suivants :

Association Essor pour la Culture et le Sport :

Les Mercredis de la Com.Com ont de plus en plus de succès. Sept manifestations ont eu lieu de février à novembre 2007. Il y a eu vingt personnes de plus malgré une séance de moins par rapport à 2006. Ces représentations ont toujours lieu les derniers mercredis du mois.

Il s'agit maintenant de fidéliser les spectateurs par Internet. Plusieurs autres sites nous font déjà l'information. Le déficit est limité : 2 211 € en 2007 pour 2 412 € pour 2006. Pour 2008, il y a un projet pour la St Valentin.

M. le Président adresse ses vifs remerciements à Mme Ancel pour son implication et le travail réalisé tout au long de l'année.

Communauté de communes :

Il y a les **actions tout public** (Raquettes à neige, OKIDOK, Vita Classica, Fribourg déplacement durable, Rêve d'une Nuit d'été, Europa Park, Marché de Noël à Fribourg), soit 711 participants et une dépense de 5 485 € (7,71 €/personne). S'y rajoutent des subventions diverses accordées (Pères

Noël, UDBA et ECS) pour 10 200 € ainsi que des participations aux stages et formations BAFA pour 8 090 €, soit 80,09 €/personne.

Il y a par ailleurs les *actions pédagogiques* (Festival Momix, Marché de l'Art et Journal des Enfants) avec 1570 participants et un coût de 13 628 €, soit 8,68 €/enfant. S'y rajoutent les CLSH avec 400 enfants et une dépense de 11 000 €, soit 27,50 €/enfant et la prestation Gymnase et piscine et transport des 1200 élèves pour 107 000 €, soit 90 €/enfant.

146 sorties de la banque de matériel ont été effectuées durant l'année 2007, surtout sono (54), vidéo projecteur (31) et grilles d'exposition (12).

M. Kindbeiter commente en outre la prestation *transport à la demande (TERi)* qui a réalisé 747 trajets en 2007, soit 62 trajets de moyenne mensuelle pour 59 personnes. Coût total : 10 122 € (hors frais de communication) dont 1 494 € payés par l'utilisateur et autant par le Super U ainsi que 3 567 € réglés par le Conseil Général du Haut-Rhin et autant par la Communauté de communes « Essor du Rhin ».

Constat : la tranche rhénane marche mieux que celle de la Hardt.

Les usagers sont très satisfaits du service.

M. Onimus propose de prévoir un crédit pour 1000 déplacements en 2008 au BP 2008, budget qui sera analysé lors de la séance d'orientation budgétaire du 11 février 2008.

## **6. Piscine municipale de Fessenheim**

Sur la proposition de M. le Président, ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance après les élections municipales.

## **7. Personnel**

M. le Président présente ce point à l'ordre du jour.

Il s'agit tout d'abord de prévoir le remplacement momentané d'un personnel qui partira en congé de maternité avec effet du 1er avril 2008. Comme à l'accoutumée, le système proposé est la signature d'un contrat d'embauche avec le Centre de Gestion pour la Fonction Publique Territoriale.

L'assurance contractée auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance permet le remboursement des salaires payés à l'agent absent.

Le crédit nécessaire est à prévoir à l'article 6218 du BP 2008.

**Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer le contrat envisagé sur la base d'un adjoint administratif territorial 1er échelon sachant parler et écrire l'allemand, dès février 2008 si possible afin d'assurer une certaine formation en présence de Madame Carole FRITZ.**

Par ailleurs, devant les tâches croissantes de notre communauté de communes, M. le Président propose l'embauche de personnel spécialisé formé pour prendre en charge les nouvelles fonctions découlant des dossiers économiques entre autres.

Le Conseil est invité à y réfléchir pour voir l'opportunité de faire un nouveau recrutement.

## **8° Travaux Communaux**

### **8.1 Balgau : Restructuration Ecole Elémentaire et Création d'un Péri – scolaire - avenants :**

M. Pierre ENGASSER, Vice Président commente ce dossier.

Les travaux avancent normalement. Une dépense de 534 424,44 € a déjà été payée. Les crédits ouverts à l'article 458182 sont suffisants.

Trois avenants sont nécessaires pour les lots suivants :

Gros œuvre avec l'entreprise Scherberich : le marché initial passe de 310 020,00 € HT à 314 179,25 € HT, soit une hausse de 1,34%, c'est-à-dire 4 159,25 € HT.

Les lots Electricité avec l'entreprise Weiss et Volets roulants avec OFB sont en cours de calcul et de vérification.

**Le Conseil, après délibération, autorise M. le Président à signer l'avenant concerné avec l'entreprise Scherberich.**

## **8.2 Munchhouse : Viabilisation de terrain communal**

M. Jean Kindbeiter, Vice Président présente ce dossier.

Par lettre du 3 janvier 2008, M. le Maire de Munchhouse nous informe que le Conseil Municipal confie à notre groupement la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la viabilisation de trois terrains de construction en zone UC de la commune pour un montant estimé à environ 105 000 € HT.

Il s'agit de lancer sans plus attendre, afin que les travaux puissent être entrepris en même temps que ceux déjà décidés pour l'aménagement du carrefour du stade, l'avis d'appel public à la concurrence sur la base d'un marché adapté, pour la maîtrise d'œuvre en vue de la viabilisation de trois terrains de construction.

**Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

1° de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de ces travaux de viabilisation

2° de lancer l'avis d'appel public à la concurrence sur la base d'un marché adapté tant pour la maîtrise d'œuvre que pour les travaux de viabilisation

3° de couvrir cette dépense par une participation communale à l'article 458191 (à créer) du BP 2008

4° d'autoriser M. le Président à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier.

## **8.3. Rustenhart : Rue de Colmar – attribution du marché des travaux**

M. Pierre Hegy, assesseur, présente ce dossier.

Par délibérations du Conseil communautaire du 26.02, 04.06 et 26.11.2007 la réalisation de ces travaux a été décidée.

L'appel d'offres a été lancé. L'ouverture des plis a donné les résultats suivants :

Entreprise retenue : COLAS EST à Colmar - Coût : 228 752,43 € TTC. (estimé 285 345,67 € TTC)

Un crédit de 304 233,74 € est ouvert à l'article 458165 du BP 2008. Le Conseil en prend acte.

## **8.4 Roggenhouse : Voirie RD 50 – 5<sup>ème</sup> tranche – avenant au marché**

M. Eric Michelat, assesseur, présente ce point de l'ordre du jour.

Les travaux sont quasiment achevés. La dépense payée à ce jour s'élève à 777 349,81 € TTC toutes tranches confondues.

Pour le lot éclairage public confié à l'entreprise COLAS EST, un avenant n'est finalement pas nécessaire pour la mise en place d'un double mât d'éclairage public, le montant du marché n'étant pas dépassé.

Les crédits ouverts au BP 2008 à l'article 458162 s'élèvent à 295 401,24 €.

Le Conseil en prend acte.

## **9. Prochaine réunion du Bureau et du Conseil communautaire**

M. le Président rappelle que la dernière réunion de cette mandature est fixée au Lundi 25 février 2008 à 20 heures. Elle sera précédée d'une réunion de Bureau à 18 heures.

Il propose en outre une réunion d'orientation budgétaire le lundi 11 février 2008 à 20 heures. Elle sera précédée d'une réunion du Bureau à 18 heures.

Le Conseil adopte.

## **10. Divers**

### **10.1. Informations diverses :**

- ✚ Le Contrat Enfance Jeunesse a été signé avec la CAF ce jour à 17 heures dans nos locaux en présence de MM. le Président et directeur de la CAF, de MM. André Onimus, Pierre Engasser, Jean Kindbeiter et Maurice Zimmerlé. Il a été signé pour quatre ans de 2007 à 2010, à raison d'une aide annuelle moyenne de 115 000 € (133 067,61 € en 2007 et 110 889,67 € en 2010).

## **10. Divers**

### **10.1. Informations diverses :**

- ✚ Suite à l'intégration des activités des pôles gérontologiques au sein des services sociaux départementaux, une convention de mise à disposition gratuite de locaux sera signée avec le Département, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

**Le Conseil, après délibération, autorise M. le Président à signer la convention à intervenir.**

- ✚ La Commune de Fessenheim nous informe que la voie d'accès au Pont sur le Rhin Eric Dilger passant devant la pépinière d'entreprises a été dénommée « Rue de l'Europe ». Dont acte.
- ✚ Un exemplaire du contrat de partenariat avec le Conseil Général du Haut-Rhin pour la pépinière d'entreprises nous a été transmis.
- ✚ Terralys, notre prestataire pour le traitement des déchets verts, a répondu à notre lettre du 30 août dernier en nous assurant d'une prestation plus soignée à l'avenir

- ✚ L'Association de Promotion Hôtelière Gastronomique et Touristique du Canton d'Ensisheim nous adresse ses remerciements pour l'aide de 1 000 € apportée par notre groupement pour la manifestation Pères Noël en motos.
- ✚ Le centre nucléaire de production d'électricité nous convie à la réunion semestrielle qu'il organise le 29 janvier prochain.
- ✚ Réunion du Comité directeur pour le SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon aura lieu le 25.1.2008 à Guebwiller
- ✚ L'arrêté préfectoral n° 2007-362-12 du 27 décembre 2007 portant adhésion de la Commune de Heitersheim au Groupement Local de Coopération Transfrontalière avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2008, nous est parvenu.
- ✚ La sortie annuelle avec les conjoints et le personnel est programmée le samedi 1<sup>er</sup> mars 2008. M. Pierre Engasser est chargé de l'organiser.

## **10.2. Vente d'un terrain dans la zone d'activités intercommunale à Blodelsheim :**

Une demande d'acquisition d'un terrain d'environ 30 ares dans la zone d'activités intercommunale de Blodelsheim de la SCI Mosaïque 15, rue d'Ensisheim à Roggenhouse (M. et Mme LACOMBE) nous est parvenue.

Le Conseil, après délibération, donne une suite favorable de principe à cette demande qui doit faire l'objet d'un PV d'arpentage avant une prise en compte définitive.

Avant de clore la séance à 20 h 50, M. le Président invite ses collègues à avoir une pensée pour M. Alain Foechterlé en pensant à ce que nous avons fait ensemble. Par décence et correction, dit-il encore, il n'y aura pas d'autre débat.

### **Les membres présents :**

Le Président :

Le Vice-Président :

Le Vice-Président :

André ONIMUS

Etienne SIGRIST

François SAUVAGEOT

Le Vice-Président :

Le Vice-Président :

Jean KINDBEITER

Pierre ENGASSER

Eric MICHELAT

Pierre HEGY

François BERINGER

Bernard BRUN

François WASSMER

Pierre RENTZ

François GUTLEBEN

Alexandre GRABER

Henri MASSON

Thierry SCHELCHER

Raymond KUHN

Jean-Marc LOEWERT

**Membre décédé :** M. Alain FOECHTERLE

**Membres excusés** : M. Patrice WALTISPERGER Vice-président -Mme Marie-Thérèse GANTNER

**Procurations** : Mme Marie-Thérèse GANTNER à M. Alexandre GRABER et M. Patrice WALTISPERGER à M. François BERINGER

**Excusés par ailleurs** néant

**Personnel présent** : MM. Denis RUSCH et Maurice ZIMMERLE